

Signalisation Temporaire de Chantier

Les objectifs du stage

- ✓ Définir l'objectif de la signalisation - Contrôler l'état des moyens de signalisation - Choisir un système d'exploitation de chantier temporaire conforme - Adapter les différents panneaux de signalisation aux situations rencontrées - Mettre en place la signalisation temporaire correspondante

Le programme détaillé

- ✓ Vérification des connaissances par un QCM d'évaluation
- ✓ Principes généraux de la signalisation
- ✓ Les démarches administratives préalables (arrêté de circulation ou de voirie)
- ✓ Les moyens de signalisations.
- ✓ Les EPI
- ✓ L'installation de la signalisation temporaire. Chaque type de réseau, sera abordé de la manière suivante :
 - Les familles de panneaux et leurs principales caractéristiques.
 - Le positionnement des panneaux.
 - La technique de pose et de dépose de la signalisation.
 - La signalisation de jour ou de nuit.
- ✓ Les principes de la mise en œuvre de la signalisation temporaire
 - Milieu rural ou urbain.
 - Les différentes routes : sur voie urbaine, en rase campagne, sur chaussées bidirectionnelles, avec ou sans empiétement sur chaussée, alternats, circulation des piéton, proche de passage a niveaux...

PRATIQUE :

- ✓ Exercices de mise en place de signalisation temporaire sur chantiers fictifs.

PUBLIC VISÉ

Personne organisant des chantiers sur ou à proximité des voiries ou collaborateur réalisant des interventions sur chaussées ou à proximité, ayant à mettre en œuvre la signalisation temporaire de chantier.

PREREQUIS

Formations recommandées et complémentaires : Aucunes

MODALITES TECHNIQUES

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Exposé en langue française avec support PowerPoint, échanges d'expériences, questions/ réponses, QCM

PROFIL DE L'INTERVENANT

Prestataire ou formateur interne,

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Participation et entraînement.

MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

Convention de formation (tarif, lieu, horaires)
Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap: nous consulter

DELAIS D'ACCÈS

Sous 30 jours minimum

EVALUATION & VALIDATION

Evaluation à chaud
Validation des acquis par QCM
Attestation de fin de formation

DUREE & MODALITES D'INTERVENTION

1 jour soit 7 heures
En INTRA et INTER entreprise
En présentiel : 10 participants maximum

Contacts formation@piperack.fr - **Tél :** 06.82.33.73.10.

Piperack SAS. 245 voie de la coulée d'oc. 16380 Marthon.
R.C.S d'Angoulême. Siret 810 256 354 000 38. APE 7112B.

Pck v20221120